

*Discours du Résident Général
au Conseil du Gouvernement.
Séance du 27-12-39.*

**Donner à la France
des combattants
et des travailleurs**

Dans une proportion incomparablement plus forte qu'en 1914 notre armée comptera dans ses bataillons des français du Maroc et des sujets marocains. Donner des combattants à la France doit être notre première tâche.

Nos concitoyens ont formé des régiments et constituent les cadres des troupes indigènes. Le prélèvement ainsi opéré paraît plus sensible dans une population française si peu nombreuse.

Mais quelles que soient les gênes qui en doivent résulter, nous devons les accepter avec abnégation et ne frustrer aucun Français du Maroc de l'honneur de servir à la place que lui assigne son âge. Tenant compte d'ailleurs des besoins de la Défense Nationale, nous avons, dans une très large mesure, rapproché de leur centre d'activité tous ceux dont la présence était de nature à apporter une contribution importante à la reprise économique du pays.

Nos protégés s'engagent dans leurs formations indigènes avec un empressement qui m'émeut. Il est si vif que parfois les règles de notre organisation militaire ne nous laissent pas admettre immédiatement dans les corps ceux d'origines diverses qui demandent à y entrer. L'élite de la population marocaine se dispute l'honneur de servir sous notre drapeau : rien de plus significatif à cet égard que le nombre et la qualité des candidats qu'il se sont présentés à l'Ecole des élèves officiers de Meknès.

Nous envoyons aussi dans la métropole des travailleurs dont elle a besoin pour son agriculture et ses industries. Je salue avec fierté les régiments qui nous ont quittés, ainsi que les troupes nord-africaines déjà engagées et qui, en Lorraine, rivalisant d'émulation avec les régiments métropolitains, ont confirmé avec éclat la vieille réputation guerrière des fils du Moghreb.